

Chères et chers collègues,

Nous espérons que vous avez pu profiter de ce temps de congés pour vous reposer et prendre un peu de recul dans ce contexte inédit et difficile. Nous devons à présent réfléchir aux conditions du retour à la vie scolaire toujours dans un contexte du confinement. Lors de la mise en place de la continuité pédagogique, chacun a réagi au mieux dans le souci d'accompagner les élèves et leur famille en améliorant les nouvelles modalités de son enseignement au fil des jours, grâce aux nombreux échanges au sein des équipes et aux ressources mutualisées. L'annonce d'une réouverture progressive des établissements scolaires le 11 mai ne permet pas d'évaluer avec certitude la date effective de retour en classe de tous les élèves et laisse supposer une complémentarité de ces temps scolaires avec l'enseignement à distance. Ainsi avec le prolongement du confinement, il va être nécessaire d'infléchir nos pratiques afin de permettre aux élèves de poursuivre leurs apprentissages. Dans cet objectif, et même si nous savons que les apprentissages réalisés à la maison ne peuvent être aussi nombreux, solides et stabilisés que ceux opérés en classe, nous souhaitons partager avec vous quelques pistes de réflexion :

Vous avez sans doute constaté combien, malgré nos efforts, la situation présente avait aggravé les fractures scolaires. Vous avez également expérimenté les limites des outils numériques du fait de considérations techniques, de difficultés d'accès ou d'absence d'équipement des familles. C'est pourquoi, nous souhaitons **revenir sur l'utilisation du manuel**, de moins en moins utilisé dans le quotidien des classes, mais qui peut s'avérer très utile dans le contexte actuel parce que disponible et abordable pour toutes les familles (si les élèves ont pu le ramener chez eux). Ainsi choisir en priorité des documents proposés dans le manuel, exploiter au mieux les exercices qu'il contient et mentionner la référence de la leçon correspondant aux travaux que vous demandez, sont autant de moyens simples de faciliter le suivi des élèves par les familles, notamment les plus fragiles.

Ces précautions apparaissent d'autant plus nécessaires que, dans la durée, nous allons devoir **poursuivre le traitement des programmes**, introduisant ainsi de nouvelles notions. Si **la perspective ne saurait être de parvenir à achever ces programmes**, nous devons à présent aller au-delà des exercices de révision. Il appartient à chacun d'entre vous de mesurer à quel rythme et avec quel approfondissement un chapitre nouveau, une notion nouvelle peuvent être abordés. Les élèves ne pourront cependant parvenir à acquérir ces nouveaux savoirs à partir du seul cours du professeur communiqué en ligne ou de la simple réalisation d'une double page « dossier » du manuel. Un dispositif d'apprentissage associant une hiérarchisation explicite des contenus, proposant des références à des documents disponibles dans le manuel et les médias (documentaires, vidéos pédagogiques, films...) ainsi que des possibilités de communication régulière avec le professeur nous semble adapté.

Afin **d'accompagner les élèves dans la consolidation des compétences attendues**, il conviendra aussi de veiller à ne pas limiter les exercices proposés à des travaux de prélèvement d'informations mais de leur permettre, en restant modestes dans nos exigences, d'accéder à une analyse critique des documents ou à leur confrontation et de produire des textes descriptifs et argumentatifs. Ces travaux plus exigeants peuvent être proposés sous forme collaborative à de petits groupes d'élèves constitués par l'enseignant en relation avec les besoins de chacun. On peut continuer à donner aux élèves de 3ème, 1ère et Terminale des exercices de bac et de brevet. Ils ne doivent pas être abandonnés sous prétexte que ces épreuves ne seront pas passées (en 3ème et Terminale cette année) car ils permettent d'exercer des compétences importantes pour l'avenir.

Pour favoriser l'acquisition de ces nouveaux savoirs et compétences par le plus grand nombre, il sera nécessaire de **nous interroger également sur l'étayage que nous pouvons proposer** en envisageant des modalités de différenciation pédagogique efficaces et réalistes. Il importe donc de proposer des tâches explicites dans le cadre d'un plan de travail clair, mais aussi d'accompagner autant que possible les élèves à travers l'évaluation formative de leurs travaux. Chaque élève doit pouvoir comprendre, et plus encore à distance, où il se situe dans ses apprentissages et comment il peut progresser. Et chaque professeur devra avoir l'idée la plus précise possible des acquis et des difficultés de ses élèves à la sortie du confinement. Cela sera un enjeu important au moment de la reprise.

Dans cette phase de confinement où l'élève se situe loin de l'enseignant, parfois sans aide à domicile, il peut être utile **d'accompagner le travail par des indications ou des questionnements de métacognition**. Ces derniers invitent l'élève à s'interroger sur la démarche qu'il a adoptée pour réaliser un exercice ou l'ensemble de son travail, en préciser les étapes, dégager une méthode, ... Cette métacognition participe alors de l'évaluation formative. Le journal de bord de l'élève qui pourrait être tenu de façon hebdomadaire, où chaque jeune indiquerait ce qu'il a appris (savoir), ce qu'il a appris à faire (savoir-faire), ce qu'il éprouve des difficultés à faire ou à apprendre (ce qu'il n'a pas compris), l'aide dont il a besoin (ou dont il a bénéficié)... peut constituer un outil utile, surtout s'il est envisagé de façon interdisciplinaire par l'ensemble de l'équipe éducative de la classe. Cette proposition est donc à envisager avec le chef d'établissement.

Enfin se pose la question de l'évaluation. Il convient ici de distinguer les classes d'examen et les autres classes. Pour les premières, le Ministre a opté pour le contrôle continu avec une prise en compte des seules notes obtenues hors confinement. Ce choix s'applique aussi aux sections binationales et internationales. Les modalités de cette évaluation devraient être précisées dans les prochaines semaines. Pour les autres classes, il n'est pas possible d'envisager la notation de travaux réalisés par les élèves dans des conditions trop inégales. Néanmoins, **des évaluations formatives et diverses formes d'auto-évaluation peuvent être proposées autour des grandes compétences** qui ont été travaillées au cours de l'année. L'idée étant à la fois de s'assurer de la compréhension effective des élèves et de leur communiquer une évaluation qualitative de leurs progrès et de leurs acquis. Au collège, les niveaux de maîtrise en usage pour l'évaluation du Socle commun peuvent servir de référence.

Nous restons à votre écoute pour répondre à vos interrogations mais aussi pour partager vos expériences et initiatives. Bonne santé à tous et bon courage pour cette reprise.

Bien cordialement.

Philippe GUIZARD Danielle LE PRADO-MADAULE Marie-Ange RIVIERE Thierry DUCLERC